Référentiel de transparence

Édition 1.1, 29 oct. 2026

Avec les contributions de Geert De Vuyst.

Dernière édition : geertdevuyst.fr/referentiel-transparence

Le référentiel de transparence aide les producteurs et les marques à documenter leur vision et leur travail, permettant ainsi aux consommateurs et aux professionnels de prendre des décisions d’achat éclairées. Il contribue à un engagement partagé en faveur d’une aromathérapie durable.

Sommaire

Code	Nom	Questions
Partie 1 : Questions du socle		
Information et étiquetage des produits		
PI ODD 12.8	Transparence des informations sur les produits	8
PL	Étiquetage des produits	7
Qualité, authenticité et approvisionnement		
QP	Politique de qualité	2
AD	Documentation analytique	8
BA	Authenticité botanique et adultération : Extraits achetés	4
BP	Authenticité botanique et adultération : Production	4
SP	Politique d’approvisionnement	9
Durabilité et responsabilité		
GH ODD 3	Bonne santé et bien-être	2
CW ODD 6	Eau propre et assainissement	2
DW ODD 8	Travail décent et croissance économique	6
II ODD 9	Industrie, innovation et infrastructure	3
RC ODD 12	Consommation et production responsables	8
CA ODD 13	Lutte contre les changements climatiques	3

Code	Nom	Questions
LO ODD 15	Vie terrestre	6

Partie 1 : Questions du socle

Information et étiquetage des produits

Transparence des informations fournies aux consommateurs et aux professionnels.

PI ODD 12.8 Transparence des informations sur les produits

Code	Question	Réponse
PI-1	**Où les informations sur les produits sont-elles disponibles ?**	Étiquette du produit (sur le produit ou son emballage) · Page produit sur internet · Documentation *(une ou plusieurs)*
PI-2	**Spécifications techniques des produits accessibles au public** Les spécifications techniques d'un produit décrivent ses caractéristiques et, le cas échéant, sa composition et ses paramètres techniques. Elles se distinguent des étiquettes des produits, des descriptions commerciales et des rapports d'analyse propres à chaque lot.	Toujours · Partiellement · Jamais
PI-3	**Précision de l'origine géographique** Indiquez le niveau de précision des informations géographiques fournies sur l'origine des matières végétales utilisées pour les extraits commercialisés : pays de culture ou de récolte, région ou producteur identifié. Il ne s'agit pas du lieu de distillation, d'extraction ou de conditionnement.	Pays · Région
PI-4	**Disponibilité de la documentation analytique** Disponibilité de documents analytiques, tels que des certificats d'analyse ou des rapports de laboratoire, pour les produits concernés. Indiquez s'ils sont téléchargeables, disponibles sur demande ou indisponibles. Sélectionnez « Non applicable » uniquement lorsque la documentation analytique ne s'applique pas aux produits de la marque.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable
PI-7	**Disponibilité de la fiche de données de sécurité (FDS/SDS/MSDS)** Disponibilité des fiches de données de sécurité (FDS/SDS/MSDS) pour les produits concernés. Indiquez si elles sont téléchargeables, disponibles sur demande ou indisponibles. Sélectionnez « Non applicable » uniquement si les fiches de données de sécurité ne sont pas applicables aux produits de la marque.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable

PI ODD 12.8 Transparence des informations sur les produits

Code	Question	Réponse
PI-5	**Calculs de la teneur d’origine naturelle** Indiquez si les calculs de la teneur d’origine naturelle sont documentés pour les produits cosmétiques concernés. L’ISO 16128-1:2016 définit les catégories d’ingrédients ; l’ISO 16128-2:2017 décrit les méthodes de calcul. Sélectionnez « Non applicable » si aucun produit n’entre dans ce champ.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
PI-6	**Calculs de la teneur d’origine biologique** Indiquez si les calculs de la teneur d’origine biologique sont documentés pour les produits cosmétiques concernés. L’ISO 16128-1:2016 définit les catégories d’ingrédients ; l’ISO 16128-2:2017 décrit les méthodes de calcul. Une teneur d’origine biologique calculée ne constitue pas une certification biologique. Sélectionnez « Non applicable » si aucun produit n’entre dans ce champ.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
PI-8	**Disponibilité de la documentation de conformité IFRA** Disponibilité de documents émis par le fournisseur attestant la conformité aux normes IFRA applicables et précisant les concentrations maximales d'utilisation pour les catégories de produits parfumés concernées. Indiquez s'ils sont téléchargeables, disponibles sur demande ou indisponibles. Ces documents ne constituent ni une certification délivrée par l'IFRA ni une évaluation complète de la sécurité du produit. Sélectionnez « Non applicable » lorsque cette documentation n'est pas pertinente pour les produits proposés.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable + *lien*

PL Étiquetage des produits

Code	Question	Réponse
PL-1	**Conformité aux exigences réglementaires d’étiquetage applicables au produit** Conformité aux exigences européennes et nationales d’étiquetage applicables, notamment aux cosmétiques, compléments alimentaires, denrées alimentaires, médicaments à base de plantes et substances ou mélanges chimiques (CLP), selon la classification réglementaire du produit.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-2	**Identité botanique indiquée** Identification de la plante d’origine par son nom botanique scientifique, comprenant le genre et l’espèce.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-3	**Chémotype indiqué lorsque pertinent** Indication du chémotype lorsque différents profils chimiques existent au sein d’une même espèce botanique.	Toujours · Partiellement · Jamais

PL Étiquetage des produits

Code	Question	Réponse
PL-4	**Partie de la plante et stade de développement éventuel indiqués** Identification de la partie végétale utilisée pour l’extraction et, le cas échéant, de son stade de développement lors de la récolte.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-5	**Méthode d’extraction indiquée** Identification de la méthode utilisée pour obtenir l’extrait végétal, notamment la distillation, l’expression ou l’extraction par solvant.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-6	**Pays d’origine indiqué** Indication du pays dans lequel la matière première végétale a été cultivée ou récoltée.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-7	**Numéro de lot indiqué** Identification du lot de production par un numéro permettant sa traçabilité.	Toujours · Partiellement · Jamais

Qualité, authenticité et approvisionnement

Assurance qualité, authenticité botanique, vérification analytique et intégrité de la chaîne d’approvisionnement.

QP Politique de qualité

Code	Question	Réponse
QP-1	**Système de management de la qualité en place**	Certifié · Documenté · Autodéclaré · Non documenté
QP-2	**Contrôle qualité effectué par**	Laboratoire tiers · Laboratoire interne · Certificat du fournisseur uniquement · Non documenté

AD Documentation analytique

Code	Question	Réponse
AD-1	**Profil chromatographique** Indiquez si des profils chromatographiques sont fournis pour les produits concernés de votre gamme, sans nécessairement couvrir tous les produits.	Toujours · Partiellement · Jamais

AD Documentation analytique

Code	Question	Réponse
AD-2	**Densité relative** Indiquez si la densité relative est documentée pour les produits concernés de votre gamme.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-3	**Indice de réfraction** Indiquez si l’indice de réfraction est documenté pour les produits concernés de votre gamme.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-4	**Pouvoir rotatoire** Indiquez si le pouvoir rotatoire est documenté pour les produits concernés de votre gamme.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-5	**Composition en acides gras** Indiquez si la composition en acides gras est documentée pour les produits concernés, notamment les huiles végétales et autres huiles riches en lipides.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-6	**Indice d’acide et indice de peroxyde** Indiquez si les indices d’acide et de peroxyde sont documentés pour les produits concernés, notamment les huiles végétales et autres huiles riches en lipides.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-7	**Analyse microbiologique** Indiquez si des résultats d’analyses microbiologiques sont documentés pour les produits concernés, notamment les hydrolats et autres préparations contenant de l’eau.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-8	**Analyse des composés marqueurs** Indiquez si des composés marqueurs mesurés sont documentés pour les extraits concernés, comme les extraits au CO_2, les absolues et d’autres extraits végétaux.	Toujours · Partiellement · Jamais

BA Authenticité botanique et adultération : Extraits achetés

Code	Question	Réponse
BA-1	**Documentation fournisseur sur l’authenticité vérifiée** Vérifie les données du fournisseur sur l’identité botanique, la partie de plante, la méthode d’extraction et l’origine pertinente par rapport aux exigences d’achat.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BA-2	**Résultats analytiques comparés aux spécifications du produit** Compare les résultats analytiques des extraits achetés aux spécifications pertinentes. Les écarts inexpliqués doivent être examinés et ne prouvent pas, à eux seuls, une adultération.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*

BA Authenticité botanique et adultération : Extraits achetés

Code	Question	Réponse
BA-3	**Analyses ciblées de détection d’adultération des extraits achetés** Documente les analyses ciblées des extraits achetés selon les risques identifiés : dilution, substitution, ajout de composés non déclarés ou mélange avec d’autres extraits. Les méthodes sont choisies selon l’adultération suspectée.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BA-4	**Procédures en cas de suspicion d’adultération** Décrit comment les lots achetés suspects sont bloqués, examinés puis acceptés ou refusés.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*

BP Authenticité botanique et adultération : Production

Code	Question	Réponse
BP-1	**Identité botanique vérifiée avant transformation** Vérifie l’espèce et la partie de plante concernée avant extraction ou transformation.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BP-2	**Séparation des matières végétales et des lots de production** Documente les mesures évitant les mélanges ou substitutions involontaires d’espèces, de matières et de lots.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BP-3	**Enregistrements d’extraction et de transformation tenus à jour** Consigne, pour chaque lot, les méthodes d’extraction, les étapes de transformation et les substances éventuellement ajoutées.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BP-4	**Vérification de l’authenticité des extraits finis** Vérifie les extraits finis en comparant les résultats analytiques documentés aux spécifications appropriées ou, le cas échéant, à des profils de référence authentifiés.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-9	**Procédures de qualification et de suivi des fournisseurs** Procédures permettant d’évaluer et d’approuver les fournisseurs, de suivre leurs pratiques et de traiter les non-conformités constatées, notamment par des actions correctives lorsque cela est nécessaire.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-1	**Modèle d’approvisionnement** Précisez comment la marque achète les extraits végétaux qu’elle ne produit pas elle-même : directement auprès des producteurs dans le cadre d’accords à long terme, directement par achats ponctuels ou auprès d’intermédiaires commerciaux.	Production propre · Directement auprès des producteurs · Coopératives · Courtiers ou négociants · Non divulgué *(une ou plusieurs)*
SP-2	**Part de l’assortiment issue de la production propre** Comptez les extraits réellement produits par l’entreprise, et non les produits simplement conditionnés, réétiquetés ou commercialisés sous sa marque. Comptez les produits distincts à base d’extraits végétaux proposés, et non les contenances, les ventes ou les volumes. Majorité : plus de 50 % ; minorité : plus de 0 % à 50 % ; aucune : 0 %.	Majorité · Minorité · Aucune · Non divulgué
SP-3	**Part de l’assortiment achetée directement auprès des producteurs** Comptez les extraits achetés directement à l’entreprise qui les a produits, sans intermédiaire commercial indépendant. Excluez les produits issus de la production propre. Comptez les produits distincts à base d’extraits végétaux proposés, et non les contenances, les ventes ou les volumes. Majorité : plus de 50 % ; minorité : plus de 0 % à 50 % ; aucune : 0 %.	Majorité · Minorité · Aucune · Non divulgué
SP-4	**Cultivateurs et récoltants des plantes nommés** Indiquez si la marque nomme les personnes, entreprises ou coopératives qui cultivent ou récoltent les matières végétales utilisées dans ses produits ou ingrédients. Pour les plantes récoltées à l’état sauvage, identifiez la personne ou l’organisation qui effectue la récolte. La seule mention du fournisseur, du négociant, de l’importateur ou de la marque ne suffit pas, sauf si cet acteur a réellement cultivé ou récolté les plantes. Sélectionnez Toujours si toutes les sources concernées sont nommées, Partiellement si certaines seulement le sont et Jamais si aucune ne l’est.	Toujours · Partiellement · Jamais
SP-5	**Régions d’approvisionnement divulguées** Indiquez si la marque communique les régions géographiques où sont cultivées ou récoltées les plantes utilisées dans ses extraits. Il s’agit de l’origine des plantes, et non du lieu de distillation, d’extraction ou de conditionnement.	Toujours · Partiellement · Jamais
SP-6	**Nombre habituel d’intermédiaires** Indiquez le nombre habituel d’entreprises indépendantes qui achètent puis revendent les extraits entre le producteur (distillateur ou extracteur) et la marque. Excluez les transporteurs, les entrepôts, les courtiers qui n’achètent pas les extraits et les entreprises assurant uniquement le conditionnement.	0 · 1 · 2 ou plus · Non divulgué

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-7	**Identification du producteur de l’extrait** Indiquez si la marque identifie les personnes, entreprises ou coopératives qui réalisent la distillation, le pressage, la macération ou tout autre procédé d’extraction permettant d’obtenir les extraits végétaux de sa gamme de produits. Sélectionnez Toujours si tous les opérateurs d’extraction concernés sont nommés, Partiellement si certains seulement le sont et Jamais si aucun ne l’est.	Toujours · Partiellement · Jamais + *lien*
SP-8	**Documentation relative à l’origine ou à la chaîne de traçabilité disponible** Indiquez si la marque fournit des documents établissant l’origine géographique des plantes ou retraçant le parcours des extraits obtenus dans la chaîne d’approvisionnement. Précisez si ces documents sont téléchargeables, disponibles sur demande ou indisponibles.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable

Durabilité et responsabilité

Responsabilités environnementales, sociales et économiques, structurées autour des objectifs de développement durable des Nations unies.

GH ODD 3 Bonne santé et bien-être

Code	Question	Réponse
GH-1 3.9	**Analyse des résidus de pesticides**	Toujours · Partiellement · Jamais
GH-2 3.9	**Analyse des solvants résiduels**	Toujours · Partiellement · Jamais

CW ODD 6 Eau propre et assainissement

Code	Question	Réponse
CW-1 6.4	**Enregistrement de la consommation d’eau dans la production ou la transformation**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
CW-2 6.3	**Procédures documentées pour la manipulation et l’élimination des produits chimiques utilisés**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

DW ODD 8 Travail décent et croissance économique

Code	Question	Réponse
DW-1 8.3	**Soutien aux producteurs locaux et aux petites entreprises par des accords d'achat ou de soutien documentés**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
DW-2 8.5	**Conditions de rémunération documentées pour les travailleurs et les producteurs fournisseurs**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
DW-3 8.5	**Mesures documentées en faveur de l'égalité des chances et contre la discrimination**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
DW-4 8.7	**Mesures documentées de prévention du travail des enfants et du travail forcé**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
DW-5 8.8	**Mesures documentées de protection des droits des travailleurs**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
DW-6 8.8	**Mesures documentées de santé et sécurité au travail**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

II ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure

Code	Question	Réponse
II-1 9.4	**Enregistrement des quantités de matières premières botaniques utilisées et de produits obtenus**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
II-2 9.4	**Mesures documentées de réduction des émissions de gaz à effet de serre**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
II-3 9.4	**Utilisation documentée d'énergies renouvelables dans les activités**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

RC ODD 12 Consommation et production responsables

Code	Question	Réponse
RC-1 12.2	**Enregistrement et réduction des pertes de matières végétales après récolte**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
RC-2 12.5	**Mesures documentées de prévention, réutilisation ou recyclage des déchets de production**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
RC-3 12.5	**Mesures documentées de réduction ou recyclage des déchets d'emballage**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

RC ODD 12 Consommation et production responsables

Code	Question	Réponse
RC-4 12.6	**Publication d’informations ou d’un rapport sur la durabilité** Indiquez si la marque publie des informations sur sa démarche de durabilité, notamment environnementale et sociale, dans un rapport, sur son site web ou dans d’autres documents accessibles au public. Fournissez un lien vers ces informations lorsqu’elles sont disponibles en ligne.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté + *lien*
RC-5 12.8	**Conseils aux consommateurs pour des achats responsables** Indiquez si la marque conseille aux consommateurs d’acheter des quantités adaptées et d’éviter les achats inutiles ou le stockage excessif. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu’ils sont disponibles. Sélectionnez Non applicable si la marque exerce ses activités exclusivement entre professionnels et ne s’adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
RC-6 12.8	**Conseils aux consommateurs pour une utilisation des produits respectueuse de l'environnement** Indiquez si la marque fournit aux consommateurs des conseils pour une utilisation des produits respectueuse de l’environnement, en expliquant comment les pratiques recommandées peuvent contribuer à réduire leur impact environnemental. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu’ils sont disponibles en ligne. Sélectionnez « Non applicable » si la marque exerce exclusivement des activités entre professionnels (B2B) et ne s’adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
RC-7 12.8	**Conseils aux consommateurs pour la conservation des produits** Indiquez si la marque fournit aux consommateurs des conseils de conservation visant à prévenir la détérioration prématurée des produits et les pertes évitables. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu’ils sont disponibles. Sélectionnez Non applicable si la marque exerce ses activités exclusivement entre professionnels et ne s’adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
RC-8 12.8	**Conseils aux consommateurs pour une élimination responsable** Indiquez si la marque conseille aux consommateurs comment éliminer de manière responsable les produits non utilisés et leurs emballages, notamment par des consignes de tri ou de collecte appropriées. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu’ils sont disponibles. Sélectionnez Non applicable si la marque exerce ses activités exclusivement entre professionnels et ne s’adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

CA ODD 13 Lutte contre les changements climatiques

Code	Question	Réponse
CA-1 13.1	**Évaluation documentée des risques climatiques et mesures d'adaptation**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
CA-2 13.2	**Enregistrement des émissions de gaz à effet de serre pour des activités définies**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté + *lien*
CA-3 13.3	**Formations ou actions de sensibilisation au climat documentées pour le personnel ou les fournisseurs**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

LO ODD 15 Vie terrestre

Code	Question	Réponse
LO-1 15.1	**Limites de récolte ou mesures de régénération documentées pour les plantes sauvages récoltées**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
LO-2 15.2	**Contrôles documentés visant à éviter un approvisionnement lié à la déforestation**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
LO-3 15.3	**Mesures documentées de conservation ou de restauration des sols sur les sites de culture**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
LO-4 15.5	**Mesures documentées de protection de la biodiversité et des habitats naturels**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
LO-5 15.5	**Contrôles et garanties documentés concernant les espèces végétales menacées dans l'approvisionnement**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*
LO-6 15.6	**Accords documentés d'accès et de partage des avantages en cas d'utilisation de ressources génétiques**	Documenté · Autodéclaré · Non documenté · Non applicable + *lien*

Le référentiel de transparence est publié sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International (CC BY-NC 4.0). Sa reproduction, sa diffusion et son adaptation à des fins non commerciales sont autorisées, sous réserve de mentionner la source, la licence et toute modification apportée. Les versions adaptées ne constituent pas des éditions officielles du référentiel.